

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 07623 Numéro SIREN : 902 012 871 Nom ou dénomination : 2S SOLUTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005781

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2021 au 31/12/2022			
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 932	697	5 235	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	940		940	
ACTIF IMMOBILISÉ	6 872	697	6 175	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	6 500		6 500	
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 930		8 930	
Autres	8 748		8 748	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	393 676		393 676	
Charges constatées d'avance	7 536		7 536	
ACTIF CIRCULANT	425 389		425 389	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	432 261	697	431 564	

copie certifiée conforme
à l'original

01/03/2023

SH

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/09/2021	
	Au 31/12/2022	
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 10 000	10 000	
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale		
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	289 085	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	299 085	
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	30 780	
Dettes :	95 650	
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 050	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	132 479	
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	431 564	

2S SOLUTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège Social : 3 RUE JACQUES MONOD, 69680 CHASSIEU
902 012 871 R.C.S LYON

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 FEVRIER 2023**

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 289 084,70 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Dotation à la réserve légale : 1 000 euros
- A titre de dividendes : 200 000 euros.
- Au compte report à nouveau : 88 084,70 euros portant ainsi ce compte à un total de 88 084,70 euros.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Cet exercice de la Société étant son premier, aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

*Copie certifiée conforme
à l'original*

